



EXTRAIT N°30/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2022

Date de la convocation :
Le 22 mars 2022

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 23
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

En cours de Séance :
Présents 23
Procurations 4
Absents 5
Excusés 1

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1^{er} adjoint ;

PRESENTS : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, M CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. ADELAIDE Michel, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme MARLIACY Danielle (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration à M. CACLIN Laurent), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. ADELE Claude).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CRETINOIR Joël, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Pascal QUIONQUION, (DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. Alain BONHEUR (DST).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la décision du conseil municipal du 04 février 2010 de créer le budget annexe « Energies renouvelables »

Vu l'affectation des résultats de l'exercice 2021,

Vu le rapport du Maire présentant le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe « Energies renouvelables

Au vu des discussions et après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

DE VOTER le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe « Energies renouvelables » de la ville de Saint-Joseph par chapitre en fonctionnement et en investissement et sans opérations en section d'investissement avec reprise des résultats de 2021.

Ce budget se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

CHAPITRE	Budget Primitif 2022
002 - Résultat d'exploitation reporté	12 908,14
66 - Charges financières	46 300,00
67 - Charges exceptionnelles	5 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 023,00
023 - Virement à la section d'investissement	9 437,86
TOTAL DES DEPENSES	220 669,00

RECETTES

CHAPITRE	Budget Primitif 2022
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	36 221,00
74 - Dotations et participations	100 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 448,00
TOTAL DES RECETTES	220 669,00

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

CHAPITRE	Budget Primitif 2022
16 - Emprunts et dettes assimilées	80 000,00
21 - Immobilisations corporelles	40 389,29
<i>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>84 448,00</i>
<i>041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>76 999,71</i>
TOTAL DES DEPENSES	281 837,00

RECETTES

CHAPITRE	Budget Primitif 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	48 376,43
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 437,86
<i>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>147 023,00</i>
<i>041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>76 999,71</i>
TOTAL DES RECETTES	281 837,00

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 28 mars 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

